

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Correspondant : M. Eric Allet, Commune d'Enghien-les-Bains, 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien les bains, courriel : Marchepublic@enghien95.fr, adresse internet : <http://www.ENGHIENLESBAINS.FR>

Objet du marché : ASSURANCE TOUS RISQUES EXPOSITION CLOU A CLOU - MARCHE N° 95 210 89 ST 25-019

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : Oui
- La police à aliment garantira les pertes, disparitions, soustractions, détérioration ou dommages survenus aux objets (d'art de collection, d'antiquité et monuments) exposés dans les espaces et locaux de la Commune. Les garanties comprennent la garantie "tous dommages séjour", la garantie transport "clou à clou", la garantie "casse" pour les objets fragiles;

Prestations divisées en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 février 2026

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Aux termes de l'article R. 2192-10 du Code de la Commande Publique, les sommes dues en exécution de l'accord-cadre seront payées dans un délai maximum de 30 jours. Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Les dépenses sont financées sur les fonds propres de la collectivité.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué soit à une entreprise seule soit à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. Le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3 du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou

travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Attestation d'inscription à l'ORIAS. Cette disposition concerne les intermédiaires d'assurance.
- Pour la compagnie qui effectue la proposition, le candidat produit son habilitation obtenue auprès de l'organisme d'autorité de contrôle ACPR ou son équivalent. Cette disposition ne concerne pas les intermédiaires d'assurance

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Nature et étendue des garanties (50 %)
- Prix (45 %)
- Modalités de gestion et procédures de traitement des sinistres (5 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 01 août 2025 à 10 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 9521089ST25-019

Renseignements complémentaires : En cas de groupement conjoint, la répartition des risques entre l'appréteur et les co-assureurs doit être précisée dans l'offre.

Le courtier s'interdit le blocage du marché. Les candidats au présent marché ne peuvent être que des assureurs porteurs de risques, leurs agents et ou les courtiers. Le signataire de la candidature et de l'acte d'engagement est dûment habilité par le porteur de risque.

Les candidats sont autorisés à présenter des variantes facultatives.

Les réserves et amendements émis par rapport au dossier de consultation des entreprises constituent des variantes. La réponse à la solution de base n'est pas obligatoire. Les variantes sont ouvertes sur l'étendue des garanties, les plafonds des garanties et sur les franchises.

Le présent marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1er février 2026 à 0h00.

Chaque partie dispose de la possibilité de résilier le marché à la date anniversaire en respectant un préavis de 6 mois. Par dérogation à l'article R 113-10 du Code des Assurances, l'assureur ne pourra résilier le contrat après sinistre. Seule la résiliation en respectant le préavis sera possible. Toute modification sur les conditions du contrat devra, après accord de la commune, être notifiée en respectant le préavis ci-dessus. Passé ce délai aucune modification ne pourra être effective qu'à l'échéance suivante.

Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum (sur la durée globale) de 50 000 euro(s) HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03 juillet 2025

Mots clés : Assurance

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Correspondant : M. Eric Allet , Commune d'Enghien-les-Bains - Profil d'acheteur maximilien, 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien les bains, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Correspondant : M. Eric Allet , Commune d'Enghien-les-Bains - Profil d'acheteur Maximilien, 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien les bains, adresse internet :

<https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=915593&orgAcronyme=m1i>